RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - CONSULTATION CITOYENNE - 2 JUIN 2019



Madame, Monsieur,

Notre commune est à l'orée d'une **décision importante** qui nous engage vis-à-vis de l'avenir.

Dans **ce moment fort de la vie de notre commune** et pour donner la parole à chacun, le conseil municipal à décidé, à l'unanimité des présents, d'organiser une consultation citoyenne. Chaque inscrit sur la liste électorale peut participer avec la même procédure que pour une élection : présentation de sa carte d'électeur et d'une pièce d'identité, émargement.

Le 2 juin, de 15h à 20h, à la mairie, vous pourrez répondre OUI ou NON à la question :

Souhaitez-vous que le futur document d'urbanisme permette l'implantation du crématorium de Haute-Loire à Saint-Hostien ?

Répondre OUI vous permettra de :

- Positionner Saint-Hostien comme un village indissociablement lié à un **service public majeur de proximité** au niveau départemental.
- Soulager le deuil des familles de Haute-Loire qui ont fait le choix de la crémation.
- Maximiser les chances que s'installe chez nous une **Zone Artisanale créatrice d'emplois** et de ressources pour le budget de notre commune.
- Valoriser le futur échangeur en l'utilisant comme levier de développement économique de notre commune.

La localisation de ce crématorium porté par une entreprise locale reconnue, à côté du cimetière (voir plan au dos), en face d'un échangeur, nous paraît un emplacement cohérent. Isolé des habitations, il n'aura aucun désagrément pour notre vie quotidienne et, avec l'échangeur, à aucun moment les convois funéraires ne traverseront notre village.

Personne n'ayant le monopole de choisir pour notre commune, c'est donc à vous, habitants de Saint-Hostien, que nous demandons en toute transparence l'avis.

Conformément à notre conception de la démocratie, votre choix sera appliqué par votre conseil municipal :

Le OUI est majoritaire, l'enquête publique sur le crématorium aura lieu normalement. Le NON est majoritaire, le projet crématorium sera stoppé sur notre commune.

Saint-Hostien a rendez-vous avec son avenir. Le 2 juin, exprimez-vous.

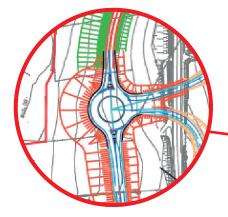
Le conseil municipal de Saint-Hostien

A partir du 15 mai, le dossier d'information est mis à votre disposition à la mairie de Saint-Hostien et sur le site Internet

Une localisation cohérente à la sortie du bourg

Parcelle Secteur D N° 1681

- A côté du cimetière dont les abords seront refaits par la Communauté d'agglomération
- A 680 m de l'école publique
- A 740 m de la Mairie





- A aucun moment les convois funéraires ne traverseront notre village.
- + de sécurité
- + de fluidité de la circulation

Un crématorium aux normes intégré dans son environnement

- Service public de proximité indispensable à la Haute-Loire
- Porté par Velay Funéraires, entreprise locale respectée
- 100% aux normes environnementales
- 185 crématoriums en France
- Taxes reversées à la commune
- Aucune charge supplémentaire pour la commune





